

Canne à Sucre

N°4- 1er Juillet
au 31 Août

2025

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY
(FREDON).
Jacques-Edouard EUGENIE
(FREDON).

Animatrice filière :
Marion TAILLIEZ (CTCS)

Crédit photo : Centre Technique de la canne à sucre

À retenir

A retenir

Les mois de juillet et août ont observé une pluviométrie largement déficitaire et un ensoleillement important par rapport aux normales de saison. Ce temps a ralenti la pousse des adventices mais n'a pas empêché totalement le développement de ces dernières. La majorité des parcelles suivies restent assez propres pour des débuts de cycle, une est en attente de replantation. Les passages chimiques, mécaniques et manuels n'ont permis de maîtriser qu'en partie les lianes et les monocotylédones envahissantes. Il convient donc d'être très vigilant pour l'entretien manuel (et mécanique sur les parcelles en double rang) sur les prochains mois.



28.9°C

sur 28.0°C attendus



+58h06

sur les deux mois



128.2 mm

sur 227.7 mm attendus



16.3 km/h

sur 14.9 km/h habituellement

LE RESEAU DE SURVEILLANCE

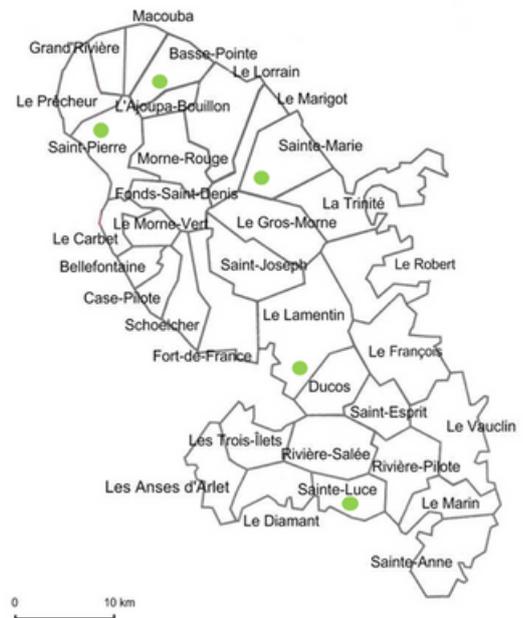
Réseau de surveillance : 5 parcelles

- Lamentin,
- Sainte-Luce,
- Basse-Pointe,
- Sainte-Marie
- Saint-Pierre.

Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.



● Localisation des parcelles du réseau de surveillance

SITUATION GLOBALE

Suivi	Juillet-25				Août-25			
	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque
Enherbement	Orange	2/5	→	Orange	Orange	3/5	↗	Orange
Rongeurs (rats)	Green	0/5	→	Orange	Green	0/5	→	Orange

Niveau de présence et de risque :

Green Absence Orange Faible : A surveiller, risque possible Yellow Moyen : possibilité d'impact sur la canne Red Fort : impact certain sur la canne

* Parcelle ayant un niveau de présence moyen et fort en note globale de recouvrement

Bilan par parcelle observée

PARCELLE CAS01 - LAMENTIN

 **Date de plantation** : 09/2023  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 2,7 mois  **Variété** : B 69.566

Le paillage important laissé après la récolte retarde l'enherbement du rang et de l'inter-rang, qui se maintient entre 1 et 7% en juillet et août 2025. Les bordures et canaux sont entretenus ce qui limite l'entrée des adventices dans la parcelle. Attention toute fois à la présence de *Paspalum fasciculatum* en bordure, qui pourrait rapidement envahir la parcelle. Malgré un travail mécanique de l'inter-rang en août, quelques pousses d'adventices lianescentes laissent cependant craindre un enherbement plus fort sur les prochains mois, notamment avec les pluies saisonnières.

 **Paspalum fasciculatum (canne d'eau) en bordure, pousses de Meremia aegyptia, Momordica charentia et Vigna unguiculata**

PARCELLE CAS02 - SAINTE LUCE

 **Date de plantation** : 08/2021  **Dernière récolte / Âge de la canne** : en attente de replantation  **Variété** : B 59.92

Depuis la récolte, la parcelle est en attente de replantation, prévue courant septembre. Les entretiens chimiques et mécaniques de début de cycle n'ont donc pas été réalisés, ce qui amène la parcelle à avoir un recouvrement en adventices de 30% fin août. Le déficit pluviométrique de juillet a limité l'apparition de lianes mais l'herbe de guinée (*Panicum maximum*) est très présente. Les hauts de la parcelle sont en train d'être aplanis afin d'avoir une surface davantage mécanisable/

 **Présence de Panicum maximum (herbe de guinée) inquiétante. Vigilance sur Vigna unguiculata Meremia aegyptia et Macroptilium lathyroides.**

PARCELLE CAS03 - SAINTE MARIE

 **Date de plantation** : fin 06/2024  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 2 mois  **Variété** : B 69.566

La parcelle a été récoltée fin juin 2025. Le paillage de la récolte protège donc les rangs et inter-rangs. En revanche, quelques inter-rangs ont été dépaillés (récolte manuelle de plants). On observe clairement une différence : de nombreuses dicotylédones apparaissent déjà en inter-rang sur la partie dépaillée, contrairement au reste de la parcelle. L'enherbement global de la parcelle se maintient tout de même autour de 7%. Les bordures et canaux sont entretenus

 **Vigna unguiculata, Meremia aegyptia, Amarantes**

PARCELLE CAS04 - BASSE POINTE

 **Date de plantation** : 09/2016  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 5.3 mois  **Variété** : R579

On observe *Roetbellia cochinchinensis* en bordure de parcelle qui pourrait rapidement y entrer. Les quelques trous laissés par la repousse sont occupés par des adventices (herbe de guinée, euphorbes, paroka). Les lianes sont de plus en plus importantes : *Vigna unguiculata*, *Meremia aegyptia*, *Momordica charentia*. L'enherbement se maintient autour de 15% en juillet et août 2025.

 **Vigna unguiculata, Momordica charentia, Meremia aegyptia, Euphorbes, Panicum maximum**

PARCELLE CAS05 - SAINT PIERRE

 **Date de plantation** : 08/2021  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 4 mois  **Variété** : B 69.566

L'enherbement de la parcelle oscille entre 15 et 30% en juillet et août 2025. La parcelle a été entretenue chimiquement (lianes), mécaniquement (inter-rang) et manuellement (herbe de guinée) mais les adventices tenaces persistent. On observe également des traces de rouille orangée, la B69.566 étant sensible à cette maladie.

 **Présence de Panicum maximum en grande quantité + Momordica charentia + Merremia aegyptia + Vigna unguiculata**
Attention la B69.566 est particulièrement sensible aux attaques de rongeurs (écorce tendre). A surveiller.



Pousses lianes - 29/08/2025



Chantier aplanissement
23/07/2025



Inter-rang - 26/08/2025



Herbe à riz - 21/07/2025



Lianes - 26/08/2025

Focus sur les principaux bioagresseurs identifiés

ADVENTICES

Pression: **Moyen (7 à 30 %)**



Conditions optimales de développement du nuisible : Chaleur, précipitations

Principales espèces identifiées en juin et juillet 2025 :

- Dicotylédones : *Merremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*, *Momordica charantia*, *Macroptilium lathyroides*, Euphorbes
- Monocotylédones : *Panicum maximum*, *Paspalum fasciculatum*, *Rottboellia cochinchinensis*

Situation terrain et évaluation du risque : La gestion de l'enherbement en début de cycle est primordiale pour minimiser les impacts des adventices sur la canne. Les traitements de pré-levée et post levée ont permis de minimiser l'apparition de lianes, malgré une recrudescence avec les pluies du juillet et août. En revanche les monocotylédones sont de plus en plus importantes et nécessitent un arrachage manuel.

METHODES DE MAÎTRISE EN COURS DE CULTURE

- Désherbage mécanique et manuel (voir [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#))
- Entretien des bordures et des canaux

RONGEURS : RATS

Pression : **Nulle**



Espèce exotique envahissante, selon l'arrêté du 7 juillet 2020

Conditions optimales de développement du nuisible : Chaleur, précipitations, cannes mûres, post-récolte

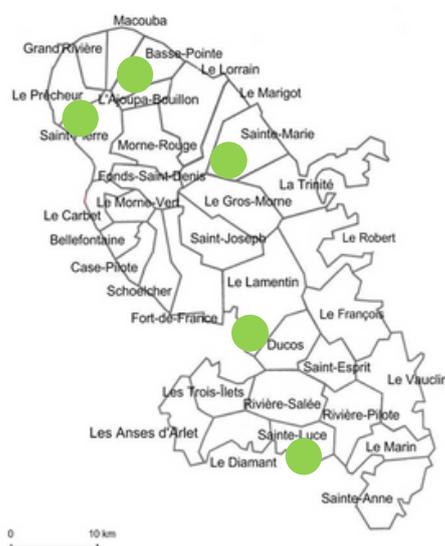
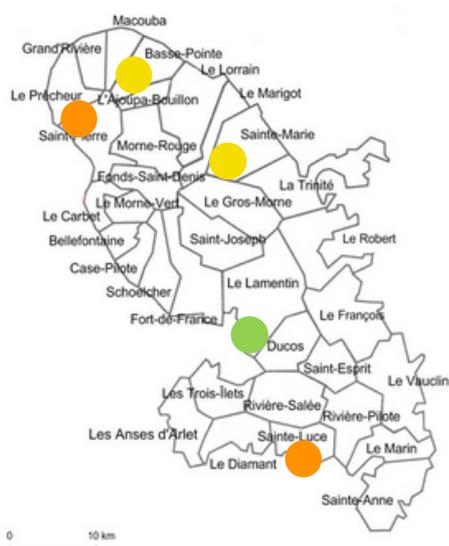
Principales espèces identifiées : *Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*

Situation terrain et évaluation du risque : Aucune traces de rats n'a été identifiées sur les parcelles récemment récoltées. En revanche, les parcelles restées sur pied mais non suivies dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance sont d'autant plus concernées par les attaques de rats car ils s'y concentrent.

Le risque d'attaques de rats est élevé sur les parcelles restées sur pied et ayant des variétés sensibles.

METHODES PROPHYLACTIQUES

- Choix de variétés moins sensibles aux attaques de rats
- Entretien des abords des chemins et parcelles
- Stockage des denrées alimentaires dans des locaux adaptés et contenant hermétiques
- Piégeage



CARTES DE PRESENCE ET RISQUES DES BIOAGRESSEURS DE LA CANNE - JUILLET/AOÛT 2025

Niveau de présence et de risque :

- Absence
- Faible : A surveiller, risque possible
- Moyen : possibilité d'impact sur la canne
- Fort : impact certain sur la canne

Compléments d'informations

- [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

